

Réunion du 2 mai 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

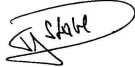
N° CP/2011/308 - Jeunesse - animateurs - 3322
Participation au financement de postes d'animateurs socio-éducatifs

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide de reconduire les conventions de cofinancement de postes d'animateurs socio-éducatifs arrivées à échéance le 31 décembre 2010, et qui concernent :

- des postes cofinancés à hauteur de 40 % : conventions conclues avec la communauté de communes de l'Alsace Bossue, la communauté de communes du Grand Ried, la communauté de communes du Pays de la Zorn, la communauté de communes du Pays de Hanau, la communauté de communes du Rhin, la communauté de communes du Canton de Rosheim, l'Association "Porte ouverte" à STRASBOURG, la Maison de quartier du Ziegelwasser à STRASBOURG ainsi que les centres socio-culturels strasbourgeois (CSC) du Neuhof, de Koenigshoffen, de Neudorf, de l'Esplanade, "Fossé des Treize", de la Montagne Verte, de la Krutenau, de la Robertsau, de HautePierre, de l'Elsau et de la Meinau
- des postes financés intégralement : conventions conclues avec les CSC strasbourgeois de Koenigshoffen, de l'Esplanade, de Cronembourg et de l'Elsau.

Elle autorise par ailleurs son président à signer le moment venu les conventions à intervenir entre le Département et chacune des communautés de communes ou associations bénéficiaires de l'aide départementale (conventions établies sur la base des modèles approuvés par délibération n° CP/2010/309 du 12 avril 2010).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110502-56522-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/05/11